



POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,
*chargé de la réforme de l'administration,
des relations avec l'Assemblée de Polynésie française
et le Conseil économique, social et culturel*

SERVICE DU PERSONNEL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

CONCOURS EXTERNE D'ATTACHE
D'ADMINISTRATION DE CATEGORIE A

2^{ème} épreuve d'admissibilité :

Série de 4 questions destinées à évaluer les
connaissances des candidats

Finances publiques

Lundi 12 décembre 2005
(13H30 à 16H30)

L'usage de la calculatrice non-programmable et non-alpha numérique est autorisé.

Le sujet comporte 1 page.

CONCOURS EXTERNE D'ATTACHES D'ADMINISTRATION

Une épreuve constituée d'une série de 4 questions destinées à évaluer les connaissances des candidats portant sur les :
FINANCES PUBLIQUES

SUJET :

- 1* Les recettes et les dépenses des communes de Polynésie.
- 2* Les empêchements à paiement des dépenses publiques. Conduite à tenir par le comptable assignataire.
- 3* Les moyens de recouvrement forcé des impôts.
- 4* Le principe de l'unité budgétaire et sa mise en œuvre.